



Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires
Zwischenstaatliche Organisation für den internationalen Eisenbahnverkehr
Intergovernmental Organisation for International Carriage by Rail

OTIF/RID/CE/2024-A

24 juin 2024

Original : allemand

**AUX ÉTATS MEMBRES ET MEMBRES ASSOCIÉS DE L'OTIF
ET AUX ORGANISATIONS RÉGIONALES AYANT ADHÉRÉ À LA COTIF**

**Rapport final de la 58^e session de la Commission d'experts pour le transport de
marchandises dangereuses**

(Berne, 23 mai 2024)

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes	Page
Point 1 : Adoption de l'ordre du jour	1	3
Point 2 : Présence et quorum	2	3
Point 3 : Élection à la présidence	3	3
Point 4 : Approbation des modifications du RID proposées par les quinzième, seizième et dix-septième sessions du Groupe de travail permanent de la Commission d'experts du RID (Berne/hybride, 23-24 novembre 2022 ; Londres, 20-23 novembre 2023 ; Berne, 22 mai 2024) pour une entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2025	4 – 9	3
Point 5 : Divers	10 – 17	4

Annexe : Liste de participation

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

Document : [RID-24006-CE58](#) (Secrétariat)

1. L'ordre du jour provisoire figurant dans la lettre de convocation RID-24006-CE58 du 21 mars 2024 est adopté.

Point 2 : Présence et quorum

2. Le Secrétariat constate que 17 des 45 États membres disposant du droit de vote sont présents (voir annexe). Il signale que la Commission européenne l'a également informé par courrier du 22 mai 2024 qu'elle exercerait le droit de vote de ses États membres, conformément à l'accord d'adhésion de l'UE à la COTIF conclu entre l'UE et l'OTIF. Le quorum défini à l'article 20, § 1, du Règlement intérieur ($\frac{1}{3}$ des États membres) est ainsi atteint.

Point 3 : Élection à la présidence

3. M^{me} Caroline Bailleux (Belgique) et M. Othmar Krammer (Autriche), présidente et vice-président du Groupe de travail permanent de la Commission d'experts du RID, sont également désignés à l'unanimité présidente et vice-président de cette 58^e session de la Commission d'experts du RID.

Point 4 : Approbation des modifications du RID proposées par les quinzième, seizième et dix-septième sessions du Groupe de travail permanent de la Commission d'experts du RID (Berne/hybride, 23-24 novembre 2022 ; Londres, 20-23 novembre 2023 ; Berne, 22 mai 2024) pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025

Documents : [\[OTIF/RID/NOT/2025\]](#) (Secrétariat)
[OTIF/RID/CE/2024/1](#) (Secrétariat)

4. La Commission d'experts du RID examine le projet de textes de notification (document [OTIF/RID/NOT/2025]) regroupant toutes les modifications proposées pour adoption par les quinzième et seizième sessions du Groupe de travail permanent de la Commission d'experts du RID (Berne/hybride, 23-24 novembre 2022, et Londres, 20-23 novembre 2023) pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Ce document comporte également tous les textes adoptés par la dernière Réunion commune RID/ADR/ADN (Berne, 25-28 mars 2024).
5. La Commission d'experts du RID dispose aussi du document OTIF/RID/CE/2024/1 incluant les modifications et compléments à apporter au document [OTIF/RID/NOT/2025] en vertu des décisions de la 17^e session du Groupe de travail permanent (Berne, 22 mai 2024). Ce document est identique à l'annexe I du rapport de la 17^e session du Groupe de travail permanent (document OTIF/RID/CE/GTP/2024-A).
6. La Commission d'experts du RID adopte à l'unanimité toutes les modifications contenues dans ces deux documents pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025.
7. Compte tenu des délais prévus à l'article 35, § 3, de la COTIF, le Secrétariat annonce qu'il transmettra les textes de notification définitifs aux États membres dans le courant du mois de juin 2024.
8. Le Secrétariat annonce aux délégations qu'après la publication des textes de notification pour le RID, il mettra également sur demande à disposition un document synoptique non officiel en langue anglaise des modifications au RID et à l'ADR afin d'en faciliter la traduction par les États membres.

9. Le représentant de la Commission européenne signale qu'un avis paraîtra au Journal officiel de l'Union européenne dès que les textes de notification seront disponibles.

Point 5 : Divers

Règlement intérieur révisé de la Commission d'experts du RID

Document : [RID-24008-CE](#) (Secrétariat)

10. La Commission d'experts du RID adopte à l'unanimité le règlement intérieur révisé par le Groupe de travail permanent présenté dans le document RID-24008-CE. Celui-ci entrera en vigueur le 1^{er} juin 2024 et remplacera la version applicable depuis le 1^{er} juin 2019. Le Secrétariat est prié de publier le règlement intérieur sur le site Internet de l'OTIF.

Hommage à M. Jouni Karhunen (Finlande)

11. M. Jouni Karhunen (Finlande) a annoncé au Secrétariat avant la session qu'il serait à l'avenir responsable du développement des systèmes routier et ferroviaire pour le transport de personnes au sein de l'Agence finlandaise des transports et des communications et qu'il ne participerait donc plus aux sessions de la Commission d'experts du RID et du Groupe de travail permanent.
12. Au nom de la Commission d'experts du RID, la présidente remercie M. Karhunen de sa participation au développement des prescriptions pour le transport ferroviaire de marchandises dangereuses ces vingt dernières années. Elle le remercie pour l'organisation de la 43^e session de la Commission d'experts du RID en octobre 2006, qui a laissé un très bon souvenir, et lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Hommage à M. Jean-Georges Heintz (UIC)

13. M. Jean-Georges Heintz (UIC) a envoyé au Secrétariat par courriel quelques mots d'adieu dont il est donné lecture. Il y revient sur ses vingt ans de participation aux travaux de la Commission d'experts du RID et du Groupe de travail permanent, souligne la bonne atmosphère des discussions aux sessions et présente ses remerciements pour les nombreuses années de bonne collaboration.
14. Pour sa part, le représentant de l'UIC remercie M. Heintz d'une part d'avoir brillamment représenté l'Union internationale des chemins de fer au sein des différentes instances compétentes pour le transport de marchandises dangereuses et d'autre part de lui avoir prodigué une initiation complète aux questions du droit des marchandises dangereuses, facilitant ainsi sa succession.
15. Au nom de la Commission d'experts du RID, la Présidente remercie M. Heintz de sa collaboration très active aux travaux de la Commission d'experts du RID et du Groupe de travail permanent, de sa connaissance étendue du système ferroviaire et de son humour. Elle lui souhaite une longue et heureuse retraite.

Remerciements

16. La Présidente remercie le Secrétariat pour la bonne préparation des documents qui a comme toujours grandement simplifié la conduite de cette session ainsi que de la session du Groupe de travail permanent qui l'a immédiatement précédée. Elle lui sait notamment gré des efforts fournis pour présenter en temps utile les documents OTIF/RID/CE/2024/1 et RID-24008-CE dans les trois langues de travail. Elle remercie de plus les interprètes pour leur travail de qualité qui a grandement facilité la bonne compréhension de toutes et tous. Enfin, elle remercie les déléguées et délégués pour leurs contributions toujours actives et constructives.

17. Au nom de l'ensemble des déléguées et délégués, le Vice-président remercie la Présidente de sa conduite efficace des discussions ces deux dernières années, qui a permis l'adoption définitive des modifications 2025 au RID.

Liste de participation
Liste der Teilnehmerinnen und Teilnehmer
List of participants

I. États parties au RID/RID-Vertragsstaaten/RID Contracting States

Allemagne/Deutschland/Germany

M^{me} Linda **Rathje-Unger**
M. Frank **Jochems**

Autriche/Österreich/Austria

M. Othmar **Krammer**

Belgique/Belgien/Belgium

M^{me} Caroline **Bailleux**

Danemark/Dänemark/Denmark

M^{me} Bolette **Daugaard**

Espagne/Spanien/Spain

M. Luis **del Prado Arévalo**

Finlande/Finnland/Finland

M. Jarkko **Voutilainen**

France/Frankreich/France

M. Vincent **Colliaux Brière**

Hongrie/Ungarn/Hungary

M. György **Lengyel**

Italie/Italien/Italy

M. Benedetto **Legittimo**
M. David **Diafani**
M. Francesco **Traina**

M. Rocco **Cammarata**
M. Andrea Giuseppe **Ercole**

Luxembourg/Luxemburg/Luxembourg

M. Iliass **Zerktouni**

Pays-Bas/Niederlande/Netherlands

M^{me} Sam **van de Snepscheut**
M. Nanja **Smets**

Pologne/Polen/Poland

M. Grzegorz **Witkowski**
M. Łukasz **Balcerak**

République tchèque/Tschechische Republik/Czech Republic

M. Luboš **Knížek**

Royaume-Uni/Vereinigtes Königreich/United Kingdom

M^{me} Patricia **Findlay**
M. Arne **Bale**

Slovaquie/Slowakei/Slovakia

M^{me} Olga **Dmitrieva**

Suède/Schweden/Sweden

M. Joakim **Agås**
M. Henric **Strömberg**

Suisse/Schweiz/Switzerland

M^{me} Ingrid **Hincapié**

**II. Organisations internationales gouvernementales/
Internationale Regierungsorganisationen/International governmental organisations**

Union européenne/Europäische Union/European Union

Commission européenne/Europäische Kommission/European Commission

M. Roberto **Ferravante**

Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer/Eisenbahnagentur der Europäischen Union/
European Union Agency for Railways (ERA)

M. Emmanuel **Ruffin**

III. Organisations internationales non gouvernementales
Internationale Nichtregierungsorganisationen
International non-governmental organisations

Cefic

M. Jörg **Roth**

UIC

M. Joost **Overdijkink**

UIP

M. Rainer **Kogelheide**

M. Philippe **Laluc**

IV. Secrétariat/Sekretariat/Secretariat

M. Jochen **Conrad**

M^{me} Katarina **Burkhard**

V. Interprètes/Dolmetscher/Interpreters

M. Werner **Küpper**

M^{me} Viviane **Vaucher**

M. David **Ashman** (OTIF)
